



REGLES D'UTILISATION DU LOCAL & DU SITE DU BASSIN NINIE

Le Bassin Ninie est un lieu bien spécifique où quelques règles s'imposent :

- Les activités qui y sont organisées ont un lien direct avec les **objectifs du CRASEN**.
- **Dans cette réserve** : rester dans les sentiers, respecter la vie animale et végétale, ne cueillir aucune plante sauvage ...
- **Les chiens ne sont pas les bienvenus**. Ils seront au minimum tenus en laisse.
- **Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents** qui veilleront dès lors à ce qu'ils aient un comportement respectueux du site.
- Lors de l'utilisation du local, nous demandons que chacun veille à **l'évacuation de ses déchets**, qui seront d'ailleurs produits en quantité minimale .
- Attitude **d'éco-consommation** de manière générale.
- Penser à **vider le seau** des toilettes.
- **Faire la vaisselle** et remettre, en quittant, le local dans son état initial.

MERCI à tous de faire de ce lieu un espace convivial où la nature est la priorité.

Personnes de contact :

Jean-Luc Brédart 0497/538499 - jbredart@gmail.com responsable local et extérieur

Frédéric De Weireld 0496/280579 - président

Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel - ASBL

42A rue du Chemin de fer – 7800 Ath

CP-001-011144-568

www.crasen.be - info@crasen.be

Tél : 0496/28.05.79